

Journal Écho Argentenay

Juillet 2025

CAMPING

Texte : Jimmy Doucet
Mise en scène : Hubert Bolduc
Costume : Nancy Gagnon

APPORTEZ VOTRE
CONSOMMATION !

Avec:
Hubert Bolduc
Émie-Rose Doucet
Maël Dufour
Julianna Guay
et Jean-Simon Pronovost

LA ROUTE
DES LEGENDES

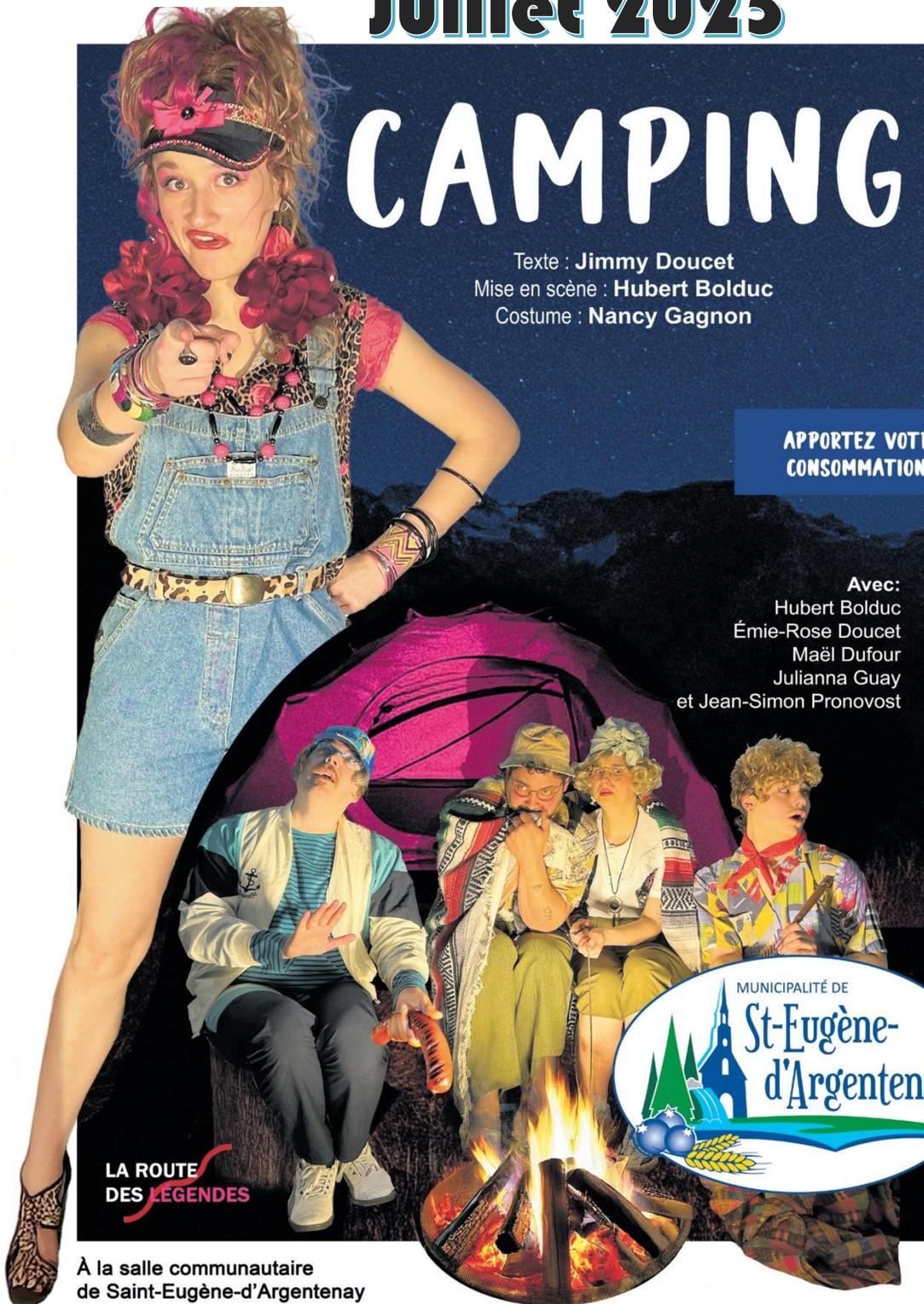
À la salle communautaire
de Saint-Eugène-d'Argentenay
469, rue Du Pont

Les mercredis et jeudis à 19h30
du 16 juillet au 21 août 2025

Admission générale: 20\$
6 à 12 ans: 10\$
5 ans et moins: **Gratuit**

Billets en vente sur place
Pour information (pas de réservation)
418-276-1787

S
P
E
C
T
A
C
L
E
D'
É
T
É





Dufour

Les Entreprises Dufour
Votre partenaire 100% régional
Dany Dufour
Andréanne Dufour

130, principale

St-Eugène-d'Argentenay
G0W1B0

téléphone Bureau : 418-276-1478

Dany Poste 2063

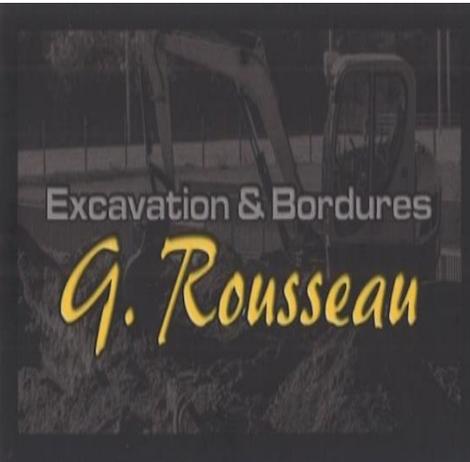
cellulaire 418-218-1473

dany@lesentreprisesdufour.com

Andréanne Poste 2064

cellulaire 418-618-7899

andreeanne@lesentreprisesdufour.com

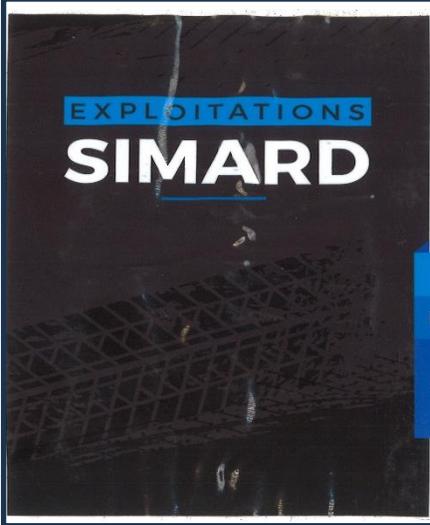


Excavation & Bordures
G. Rousseau

➤ **TÉLÉPHONE** 418 276-6422
CELLULAIRE 418 879-0161

243, RUE PRINCIPALE
Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0B 1B0

- Excavation
- Terrassement
- Drain agricole
- Tarière 10 à 16 po
- Aménagement d'entrée résidentielle
- Installation de bordures préfabriquées
- Enfouissement de fil sans tranchée
- Installation de poteaux de clôture & barrières



EXPLOITATIONS
SIMARD

**SERVICES DE CAMIONNAGE,
D'EXCAVATION, DE DÉNEIGEMENT
ET DE TRAVAUX AGRICOLES DIVERS**

☎ 418 276-0121
✉ jacquelin.simard12@hotmail.com
📍 20, rang Saint-Charles
Notre-Dame-de-Lorette QC
G0W 1B0



*Un Merci spécial à nos généreux
Commanditaires et à toute la population
pour leur participation à notre Fête Nationale
qui s'est déroulée sous le chapiteau le 23 juin 2025!*



*Merci au Comité de la St-Jean ainsi
qu'à tous les bénévoles pour la réussite de cette fête !*

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal

Tenue le 05 mai 2025

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 05 mai 2025 à 19:00 à la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

M. Dario Perron
M. Alexandre Dufour
Mme Camille Sasseville
M. Dany Labrecque
M. Alain Sasseville

Absente : Mme Véronique Belley

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2025-05-053

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2025-05-054

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 04 avril 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2025-05-055

MARCHE RELAIS POUR LA VIE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une demande concernant une demande d'aide financière concernant la marche du relais pour la vie;

ATTENDU QUE les sommes amassées serviront à la recherche pour le cancer et pour apporter du soutien aux combattants, aux survivants ainsi qu'aux proches de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay versent un montant de 100.00\$ à l'équipe de St-Eugène-d'Argentenay qui s'est inscrite.

RÉSOLUTION 2025-05-056

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois d'avril 2025, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 164 053.60\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois d'avril 2025, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant 164 053.60\$.

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2025

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	150 355.51\$

SALAIRES PAYÉS D'AVRIL 2025

Salaires	Montant
Total des salaires	13 698.09\$

RÉSOLUTION 2025-05-057

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE Mme Camille Sasseville soit nommée maire suppléant du 06 mai au 04 juillet 2025.

RÉSOLUTION 2025-05-058

ADOPTION DU RÈGLEMENT 233-2025- RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives adoptée le 25 mars 2021 oblige les municipalités à maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments conforme aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 137 de Loi modifiant la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, la Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay a adopté le règlement numéro 211-2023 relatif à la démolition d'immeubles;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions du règlement régissant l'occupation et l'entretien des bâtiments doivent être conformes aux articles 145.41 à 145.41.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE des pouvoirs sont conférés aux municipalités en matière d'insalubrité par les articles 55 à 58 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE ce règlement vise à exiger, en cas de vétusté ou de délabrement d'un bâtiment, que des travaux de réfection, de réparation ou d'entretien de celui-ci soient effectués;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement octroi aux officiers municipaux des pouvoirs d'intervention et le montant des infractions lorsqu'un bâtiment est mal entretenu ou laissé à l'abandon;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay tenue le 03 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement portant le N°233-2025 a été adopté à une séance régulière du conseil, tenue le 10^e jour de mars 2025, sous la résolution N°2025-03-034;

CONSIDÉRANT QU'une copie du premier projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique portant sur les objets du premier projet du présent règlement a été tenue le 04^e jour d'avril 2025;

CONSIDÉRANT QU'une copie du second projet du présent règlement portant le N° 233-2025 a été adopté à une séance régulière du conseil, tenue 04 avril 2025, sous la résolution n° 2025-04-050;

CONSIDÉRANT QU'aucune requête de demande de participation à un référendum n'a été transmise relativement à une disposition de la version révisée du second projet du présent règlement ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 233-2025 soit et est adopté, lequel décrète et statue ce qui suit.

RÉSOLUTION 2025-05-059

PROGRAMME RÉNORÉGION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

DE demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

QUE cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

M. François Legault, premier ministre du Québec

Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation

M. Eric Girard, ministre des Finances

M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale

Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement

Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement

Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement

M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

M. Eric Girard, député du Lac-St-Jean à l'Assemblée nationale

M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

RÉSOLUTION 2025-05-060

COMPTEUR D'EAU ET DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) exige l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels et agricoles;

CONSIDÉRANT QUE nous avons adopté le règlement #222-2024 qui a pour objectif de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable de certains immeubles sur le territoire de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay;

CONSIDÉRANT QUE tout propriétaire d'un immeuble énuméré ci-haut et qui est raccordé au réseau d'aqueduc municipal doit installer un compteur d'eau muni d'un dispositif antirefoulement;

CONSIDÉRANT QUE le compteur d'eau est fourni par la Municipalité et les frais d'installation des compteurs d'eau et l'achat du DAR sont à la charge des propriétaires pour tous les immeubles ciblés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité paie pour l'achat du dispositif antirefoulement pour les deux derniers commerces du village; soit le restaurant 4 Saisons et le Dépanneur JD;

QUE les frais pour l'installation du compteur d'eau et du DAR doit être effectuée par un plombier membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), lequel est mandaté par le propriétaire de l'immeuble concerné.

RÉSOLUTION 2025-05-061

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h48.



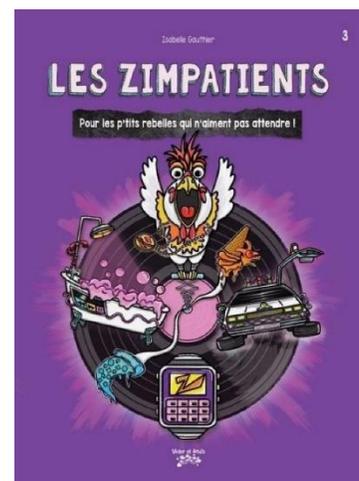
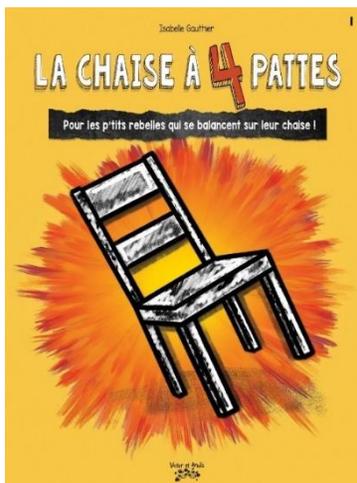
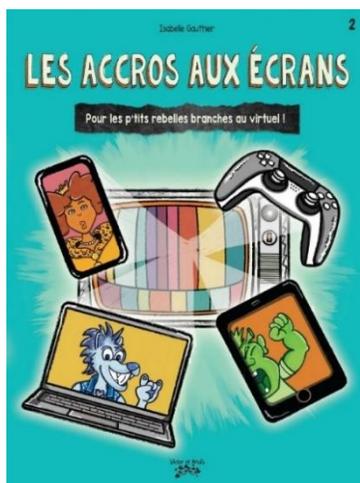
Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière

Pendant la période estivale, la Bibliothèque Municipale ouvrira toutes les 2 semaines, débutant le 8 juillet jusqu'à la réouverture hebdomadaire le 2 septembre 2025.

Par temps pluvieux, les jeunes enfants raffoleront des livres de Madame Isabelle, présentement sur nos tablettes.



• Côtelettes de Porc sur BBQ

• Ingrédients

○ MARINADE

○ 4 CÔTELETTES DE PORC

- 250 ml (1 tasse) de ketchup
- 30 ml (2 c. à soupe) de cassonade
- 15 ml (1 c. à soupe) de sauce soya
- 15 ml (1 c. à soupe) de sauce Worcestershire
- 15 ml (1 c. à soupe) de vinaigre balsamique
- 30 ml (2 c. à soupe) d'ail haché
- 30 ml (2 c. à soupe) de gingembre haché
- 5 ml (1 c. à thé) de poivre de Cayenne



Dans un bol, mélanger tous les ingrédients de la marinade à l'aide d'un fouet.

Dans un sac refermable, mariner les côtelettes de porc dans la marinade de 60 minutes à 8 heures. Prenez soin de retirer le maximum d'air du sac.

Préchauffer une poêle striée à haute température, retirer les côtelettes de la marinade et bien éponger.

Cuire la viande de 4 à 5 minutes de chaque côté. Par la suite, déposer les côtelettes recouvertes d'un papier d'aluminium sur une grille de repos pendant 5 minutes.

• Accompagné de bonnes asperges sur BBQ

• Préparation : 5 minutes

• Cuisson : 5 minute 2 portions

• Ingrédients :

• 200 grammes asperges vertes

• 1 noisette de beurre

• 4 tranches de bacon

- **Égoutter les asperges, les partager en 4 parts, les enrouler dans une tranche de bacon et faire chauffer environ 5 min dans une poêle avec la noisette de beurre en retournant à mi-cuisson. 4**



**Prendre note que le Comptoir Vestimentaire sera fermé du
20 juillet au 2 août.**

**Seulement, les vêtements propres et en bonne condition sont
acceptés.**

**Si vous désirez vous joindre à l'équipe, une personne bénévole
de plus**

**serait grandement appréciée et ce bénévolat demande
seulement quelques heures par mois.**



Offre de Services

- Entretien Ménager aux maisons privées

-Aide à domicile plus ménage

-Raccompagnement plus commissions

Infos : Georgette Tél : 418-900-1574



Municipalité de Saint-Eugène d'Argentenay

Information

Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Au plus tard le 30 septembre 2025, suivant le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, tous les propriétaires de piscine pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Tous les propriétaires doivent se conformer à la réglementation, peu importe la date d'installation de la piscine.

La municipalité peut vous aider en adressant une demande de permis comme mentionné à la réglementation municipale. Pour de plus ample information, vous pouvez consulter les informations sur internet à l'adresse :

Gouvernement du Québec

Sécurité des piscines résidentielles

Merci de votre attention!

Le Centre de Conditionnement physique a été agrandi et réaménagé pour offrir un meilleur service.

N'hésitez pas à vous abonner, 50.00\$ payable annuellement par personne.

Pour autres détails et abonnement, communiquez au Bureau de la Municipalité. Tél : 418.276.1787



Vente de Garage 2025

Merci aux commanditaires :

Municipalité St-Eugène d'Argentenay, Dépanneur JD et Restaurant Quatre Saisons

Merci aux 10 participants et félicitations aux gagnants : **Claudia Leclerc** : certificat-cadeau de 20\$ du Restaurant Quatre Saisons, **Stéphanie Harvey** : paire de billets pour la pièce de Théâtre Jimmy Doucet, **Yves Caron** : certificat-cadeau 20\$ du Restaurant Quatre Saisons, **Geneviève Villeneuve** : bon d'achat 10\$ du Dépanneur JD, **Hélène Laforest** : bon d'achat 10\$ du Dépanneur JD, **Emmanuelle Bouchard** : paire de billets pour la pièce de théâtre de Jimmy Doucet, **Rita St-Pierre** : bon d'achat 10\$ du Dépanneur JD, **Sylvie Sasseville** : paire de billets pour la pièce de théâtre de Jimmy Doucet. A l'an prochain!

« Une bonne nouvelle pour l'épidémie de chenilles : »

dit le biologiste Yoan Bourgoïn

« Dans la nature, rien n'arrive pour rien. Et l'arrivée massive des mouches sarcophages est liée directement aux fameuses chenilles qui envahissent nos arbres depuis quelques printemps déjà.

C'est ici que ces mouches jouent un rôle clé.



Elles pondent directement dans les cocons des chenilles et leurs larves dévorent les pupes vivantes. Ce phénomène, qu'on appelle la parasitisation, aide à freiner l'épidémie.

Ce que vous voyez voler ces jours-ci, ce ne sont pas des envahisseuses. Ce sont des alliées précieuses de nos forêts.

Bonne nouvelle, car la présence massive de ces mouches nous indique que l'épidémie est probablement entrée dans sa phase de déclin.

Il vaut mieux remercier la mouche sarcophage plutôt que de pester contre elle!

Article complet sur ici.radio-canada de Yoan Bourgoïn, Biologiste.

Festivals incontournables de l'été 2025

au Lac-Saint-Jean.

Thème: Culture et Histoire vivante



Vous cherchez **quoi faire cet été au Lac-Saint-Jean**? La région vibre au rythme des **festivals et événements estivaux**, mêlant musique, gastronomie, culture locale et traditions. De **Dolbeau-Mistassini à Alma**, en passant par **Roberval et Mashteuiatsh**, les **festivals du Lac-Saint-Jean** vous promettent des moments inoubliables dans un décor enchanteur. Que vous soyez amateur de spectacles, passionné de produits du terroir ou friand de découvertes culturelles, vous trouverez une foule d'activités à mettre à votre agenda estival 2025.

Festival country de Labrecque – 3 au 6 juillet

Pour son 100e anniversaire, Labrecque vous invite à un **festival country haut en couleur** qui attire chaque année des milliers de visiteurs.

Festirame – 4 au 11 juillet à Alma

Vivez un événement unique avec la célèbre **course en chaloupe à rame** sur le lac, accompagnée de concerts et d'activités pour tous.

Grand Rassemblement des Premières Nations – 4 au 13 juillet à Mashteuiatsh

Participez à un **événement autochtone authentique** avec pow-wow, compétitions traditionnelles et spectacles mettant à l'honneur la culture innue.

FarWest'ival – 10 au 13 juillet à Sainte-Jeanne-d'Arc

Ce **festival western familial** vous transporte dans un univers de gymkhana, musique country et ambiance Far West au Domaine du Ranch.

Traversée internationale du Lac Saint-Jean – 19 au 27 juillet à Roberval

Encouragez les nageurs qui relèvent le défi de **traverser à la nage le lac Saint-Jean**, et profitez d'une programmation riche en spectacles et activités.

À l'eau Péribonka – 24 au 26 juillet

Vivez la Traversée du côté nord du lac! Un **festival familial** qui offre une vue imprenable sur le départ des nageurs et une ambiance conviviale.

Festival de la Gourgane – 24 au 27 juillet à Albanel

Un **événement gourmand** mettant à l'honneur la fameuse gourgane avec spectacles, concours de soupe et animations gratuites pour la famille.

Festival des bières d'Alma – 24 au 26 juillet

Découvrez le **meilleur des microbrasseries du Québec** dans une ambiance festive, avec des spectacles et une belle offre de restauration.

Festival du Bleuet – 31 juillet au 2 août à Dolbeau-Mistassini

La capitale mondiale du bleuet célèbre la **récolte du petit fruit bleu** avec des concerts, des activités familiales et une atmosphère chaleureuse.

Festival du cowboy – 31 juillet au 3 août à Chambord

L'un des plus gros festivals westerns au Québec avec **rodéo, sports équestres, musique country et ambiance festive!**

Distribution du compost

En avant du garage

Situé au 250, Principale

DISTRIBUTION
DU *compost*

EN MODE

« LIBRE-SERVICE »



DISTRIBUTION
DU *compost*

01

QUANTITÉ DE 100 LITRES PAR ADRESSE CIVIQUE
C'est l'équivalent de 5 chaudières de 5 gallons.

02

APPORTEZ VOTRE PELLE ET VOS CONTENANTS
Tout type de contenant est accepté. Utilisez ce que vous avez à la maison!

03

VOUS NE POUVEZ PAS RÉCUPÉRER DU COMPOST POUR PLUS D'UNE ADRESSE CIVIQUE À LA FOIS
Pour des raisons de logistique et afin de permettre à tout le monde d'avoir une part égale de compost.

04

UTILISEZ-LE DANS VOS JARDINS ET PLATES-BANDES
Ce compost a été échantillonné et analysé en laboratoire selon des méthodes accréditées au Québec et est sans danger pour vos potagers et fleurs.

Prendre note que pour les mois de juillet et août 2025

il n'y a pas de MESSE ni D'ADACE.

Reprise des célébrations en septembre.

**A ÉTÉ ACCUEILLI AVEC JOIE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ samedi le 21
juin 2025**

Justin Paquet , né le 14 juillet 2024 enfant de Raymond Paquet et Émilie
Lavoie

Marraine : Jolène Paquet Marraine de cœur Mélissa St-Louis



MOITIÉ-MOITIÉ

La vente de moitié-moitié va bon train. Prochain tirage le 7
septembre après l'ADACE

En vente au bureau Municipale et auprès des membres du
Comité de Gestion

Concours- Tirage mensuel – Concours

Félicitations Mme Nicole Lavoie .

Le tirage au sort a été fait par

Mme Caroline Potvin

Pour le **MOT DÉBROUILLÉ** du mois de Juillet 2025,
merci de nous apporter votre réponse avant le *28 Juillet 2025*.

Le gagnant(e) se mérite un certificat-cadeau de 20.00\$
au Dépanneur JD ou Restaurent 4 saisons.

Un nouveau défi : Les mots débrouillés Trouvez les mots à débusquer, puis repérez-les dans la grille. Les mots débrouillés sont un défi supplémentaire!



Nom : _____

Mot débrouillé : _____



Téléphone : _____

INDICE : ÉTÉ

Mot de 8 lettres

R	U	E	Y	O	S	S	O	F	B	A	V
E	K	E	A	S	U	R	P	R	I	S	E
T	I	H	E	R	E	Y	U	R	B	M	S
O	B	C	O	S	M	R	P	E	O	P	T
H	B	E	H	R	I	A	I	N	I	L	I
C	O	V	X	A	R	H	T	N	A	A	A
A	U	E	I	C	T	I	C	U	G	Q	I
R	T	R	O	A	C	O	B	A	R	U	R
C	Z	U	P	U	N	G	N	L	G	E	E
N	R	M	L	C	O	M	P	L	E	X	E
S	Y	E	I	R	E	H	C	U	A	G	A
S	D	E	E	T	I	S	O	V	R	E	N

MOT DÉBROUILLÉ : _____

1. Ensemble de furoncles **AAHNRTX** A ___ H ___ X

2. Charpente de métal ou de bois **AAEMRRTU** A ___ A ___ R ___

3. Plante à fleurs roses ou violettes **BEERRUY** B ___ Y ___ E

4. Petit de la chatte **ACHNOT** C ___ T ___

A noter que les indices 5 et 6 ont été camouflés

- | | | |
|---|------------------|-------------------|
| 5. Compliqué | CEELMOPX | C ___ P ___ X ___ |
| 6. Cracher un peu à la fois
et fréquemment | ACCEHORRT | C ___ C ___ T ___ |
| 7. Personne chargée
d'enterrer les morts | EFOORSSUY | F ___ S ___ E ___ |
| 8. Dégât | ACGHIS | G ___ H ___ |
| 9. Maladresse | ACEEGHIRU | G ___ C ___ R ___ |
| 10. Qui soulève un dégoût | BEHILORR | H ___ R ___ L ___ |
| 11. Exploitation agricole
collective | BBIKOTUZ | K ___ B ___ T ___ |
| 12. Petite élévation du sol | CEILMNOTU | M ___ T ___ U ___ |
| 13. Surexcitation | EEINORSTV | N ___ V ___ I ___ |
| 14. Itinéraire | CAOPRRSU | P ___ C ___ R ___ |
| 15. Feuille de métal | AELPQU | P ___ Q ___ |
| 16. Rébarbatif | CEEEHRV | R ___ E ___ E ___ |
| 17. Petite pompe à piston | EEGINRSU | S ___ I ___ U ___ |
| 18. Cadeau inattendu | EIPRRSSU | S ___ P ___ S ___ |
| 19. Penchant | AEHIMPSTY | S ___ P ___ H ___ |
| 20. Lieu où l'on dépose
certains vêtements | AEEIIRSTV | V ___ T ___ I ___ |
| 21. Il a écrit <i>L'écume des jours</i> | AINV | V ___ N ___ |



Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente	Mme Claire Perron
Vice-Présidente	Mme Ghislaine Perron
Secrétaire	Mme Angèle Labrecque
Trésorière	Mme Rachel Fortin
Administrateur(trice)s	Mme Françoise Imbeault M. Normand Perron M. Denis Verge

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente	Mme Micheline Dufour
Vice-Président	M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière	Mme Lucie Guimond
Administratrices	Mme Lisette Gagnon Mme Annick Sauvageau Mme Lisette Sauvageau
Coord. Transport	Mme Lucie Guimond
Transporteurs	Mme Hélène Boudreault Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Emilienne Bouchard
Trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire	Mme Léona Lavoie
Directrices	Mme Lise Doucet Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable	Mme Angèle Labrecque
Bénévoles	Mme Jeanne Bouchard Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Françoise Gauthier Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau Mme Léane Shore

ADS

Président	M. Yvan Gauthier
Vice-Président	M. Gaston Rousseau
Secrétaire	Mme Jeanine Caouette
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin Mme Camille Sasseville
Représentant de la mun.	M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Lise Bouchard
Vice-Présidente	Mme Rita St-Pierre
Secrétaire-trésorière	Mme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

Responsables	Mme Claire Perron
Secrétaire	Mme Rachel Fortin
Secrétaire	Mme Carole Perron
Membres	Mme Ghislaine Perron M. Raymond Sauvageau M. Denis Verge

COMITÉ DES LOISIRS

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Vice-président	M. Jean-Guy Gagnon
Secrétaire	
Trésorière	Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley Mme Mélissa Boutin M. Christopher Lavoie

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Directrices	Mme Micheline Belley Mme Léona Lavoie Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée

Avis à la population

Demande de Permis de Construction

Le printemps est arrivé et le temps des rénovations aussi!

La municipalité de St-Eugène tient à rappeler que vous devez obtenir un permis AVANT la réalisation de vos travaux afin de ne pas retarder vos projets, Veuillez prévoir un délai entre votre demande de permis, l'étude et l'émission de celui-ci.

Remplissez le formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Remettez-le dûment rempli.

Après l'étude du dossier, nous émettrons votre permis ou certificat d'autorisation et vous pourrez réaliser vos travaux en toute quiétude.

AVIS A LA POPULATION



Journal Écho d'Argentenay

Le journal appartient à chacun d'entre nous et tout le monde peut participer à l'élaboration de son contenu. Vous avez la possibilité d'offrir vos services, de vendre ou d'acheter des articles.

Les organismes communautaires y présentent leurs activités; les commerçants ont l'opportunité de publiciser leur entreprise. Pour les personnes qui désirent élaborer sur un sujet en particulier, faire des remerciements, offrir vos souhaits ou autres par le biais du journal n'ont qu'à communiquer au 418 276-1787.



BONNE FÊTE DU Canada



Juillet 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 Bureau Fermé Fête du Canada	2	3	4 19h00 CONSEIL MUNICIPAL	5	6
7	8 Bibliothèque 18h30 À 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00	9	10	11	12	13
14	15 Comptoir Vestimentaire 13h00 À 15h00	16 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30	17 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30	18	19	20
21	22 Bibliothèque 18h30 À 19h30	23 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30	24 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30	25	26	27
28	29	30 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30	31 <i>Spectacle d'été</i> <i>Camping</i> À 19h30			